



## Coffre à clefs pour ascensoriste

-----  
Par forseti

Bonjour

L'ascensoriste explique qu'en cas de panne, le bordereau d'intervention transmis de la hotline aux équipes de dépannage ne contient pas de champ relatif à un numéro de téléphone à appeler.

Il propose donc au SdC l'installation d'un coffre à clefs dans le tableau de la porte sur rue pour un montant de 700? environ.

Ce coffre semble n'être utilisable que par l'ascensoriste en question et ne pourra pas être réutilisé par un autre en cas de changement de prestataire.

Avez-vous déjà rencontré ce sujet et si oui, quels sont vos recommandations ? Merci

-----  
Par AGeorges

Bonjour Forseti,

L'argument paraît bien faible et le prix bien fort.

Et cela ne s'applique pas qu'à l'ascensoriste.

Votre immeuble est fermé. Vous avez besoin de l'intervention d'un prestataire. Comment le sait-il ? Comment entre-t-il ? Qui l'accueille ?

La boîte-à-clé étant extérieure, soit à l'immeuble, soit à la zone protégée, elle est accessible à tout intervenant extérieur (légal ou pas). Mais comment ce dernier va-t-il l'ouvrir pour prendre la ou une des clés qui s'y trouvent ?

Cela dépend de la nature de la boîte. Évidemment, si cette boîte s'ouvre avec une clé (simpliste) pour donner accès à une clé sophistiquée, il faudra tout de même que l'intervenant ait cette clé simpliste. Et si elle l'est trop (simpliste), en quoi cela vous protège-t-il ? Disons que ce système est intéressant financièrement si la clé cachée est très chère.

Vous pouvez aussi avoir une boîte à code. Mais quelle différence y a-t-il entre transmettre un code et transmettre un n° de téléphone ? S'il n'y a pas de place sur la fiche d'intervention, il n'y en aura ni pour l'un ni pour l'autre.

J'ai donc l'impression que votre ascensoriste vous balade un peu ! De plus, installation comprise, avec une "boîte" raisonnable, 350? me semble un maximum. Le double est bien exagéré !

Et tout de même, si vous faites installer un tel équipement, la clé ou le code seront connus du Syndic et usuellement du CS. Et si vous changez de prestataire, le précédent devra rendre la clé et vous la passerez au remplaçant, ce qui est encore plus facile si vous avez un code. Et d'autres prestataires pourront utiliser ce dispositif.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez faire installer une boîte à clé à destination de l'ascensoriste, mais par un prestataire autre. Rien ne vous oblige à payer le "prix fort" !

Faites jouer la concurrence ...

De plus, vous (votre syndic) restera responsable de l'usage qui est fait de cette boîte et pourra l'utiliser pour d'autres prestataires si besoin.

Attention à bien répertorier les clés, les prêts et retours, etc...